

# AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE L'ATTRIBUTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE

## Aérodrome Chambley Planet'Air : emplacements dans le hangar 610 pour stockage de matériels

Nom et adresse de la personne morale : Société Publique Locale Chambley – Madine

Correspondant : Olivier Tordo

Tour de contrôle, Aérodrome de Chambley 54470 HAGEVILLE

Téléphone: 06-82-24-97-77

@:olivier.tordo@chambley-madine.com

**Objet**: La Région Grand-Est et son prestataire, la société publique locale (SPL) Chambley – Madine, souhaitent voir s'installer des entreprises ou associations pour occuper le hangar 610 comprenant des bureaux.

**Cadre juridique**: L'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, l'article 12 de la Directive européenne 2006/123/CE dite "Directive Services», et l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 14 juillet 2016 « (aff. C-458/14 et C-67/15) qui imposent de mettre en œuvre une procédure de publicité et de mise en concurrence lors du renouvellement des conventions.

Date de début de la convention : 1<sup>er</sup> janvier 2026

Situation et désignation du bien : Hangar 610 (voir en annexe, le descriptif du hangar)

#### Attentes de la Région Grand Est et de la SPL Chambley-Madine :

- Entreprise prioritairement
- Activité de préférence lien avec l'aéronautique ou activité revêtant un caractère stratégique
- Notoriété, dynamisme et rayonnement de l'aérodrome

#### Les candidats s'engagent à :

- Ne pas effectuer de sous-location
- Respecter les mesures prévues en termes de surveillance et de sécurité ainsi que de propreté,
   d'hygiène du site et de protection de son environnement
- Respecter la police générale du site
- Ne pas stocker d'hydrocarbures (huile, essence etc) dans le hangar

- Informer la direction de l'aérodrome de tout changement significatif ou difficulté rencontrée
- Ne pas laisser de personnes non accompagnées déambuler dans le hangar
- Respecter les lieux et les personnes y travaillant
- Justifier avoir contracté toute assurance nécessaire à couvrir sa responsabilité
- Être à jour dans les règlements à la SPL/la Région selon les délais de paiement
- Ne pas enfreindre le bon déroulement de manifestations évènementielles
- Démontrer sa capacité financière à s'acquitter des loyers

#### Durée de la convention : 1 ans

du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

#### Redevance 2026:

#### **Hangar 610:**

• Société commerciale

12,00 € minimum par m²/an pour une surface louée inférieure à 1000 m²

Association

4,50 € par m²/an

Ce hangar et les abords font l'objet de l'application de la TVA.

#### Présentation des offres, documents à fournir :

Remise d'un mémoire justificatif présentant le projet et contenant :

- Une lettre de motivation du candidat précisant son statut juridique et sa qualité à agir ;
- Les attestations de régularité fiscale et sociale de la situation du ou des dirigeants de la structure candidate ;
- Une déclaration sur l'honneur du ou des dirigeants de n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni d'aucune sanction civile ou administrative de nature à être interdit soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale ;
- Une note de présentation des activités exercées sur site ;
- Les références et compétences du candidat, avec présentation des moyens humains et d'un organigramme;
- Le montant de redevance proposé pour 2026 qui, pour une société commerciale, devra être supérieur à 12,00 € par m²/an.

Les candidats pourront apporter toutes informations qu'ils jugeront utiles pour la compréhension de leur offre.

#### Condition de remise des candidatures :

Les offres, rédigées en langue française, seront à adresser (au choix) :

SPL au capital de 500 000 €

- Sous format dématérialisé à l'adresse julie.martinot@chambley-madine.com
- En lettre recommandée avec accusé de réception à la Société Publique Locale Chambley-Madine, Maison de Madine, 55210 NONSARD-LAMARCHE
- A déposer sous forme de dossier papier contre récépissé au siège de la Société Publique Locale Chambley-Madine, Maison de Madine, 55210 NONSARD-LAMARCHE

Date limite de remise des offres : 10 décembre 2025

**Demande de renseignements**: Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours du montage de leur dossier, les candidats devront faire parvenir, avant le 28/11/2025, une demande écrite formulée par mail à l'adresse <u>olivier.tordo@chambleymadine.com</u>

**Visites**: Les candidats désirant reconnaître les lieux doivent en formuler la demande auprès de la direction de la SPL Chambley-Madine – 06.72.93.41.54. Les visites seront organisées sur rendez-vous.

#### Critères de jugement

Les décisions d'attribution se baseront sur les qualités du candidat et de son projet en lien avec les attentes de la Région et de la SPL, telles que précisées ci-avant, ainsi que le montant de redevance proposé.

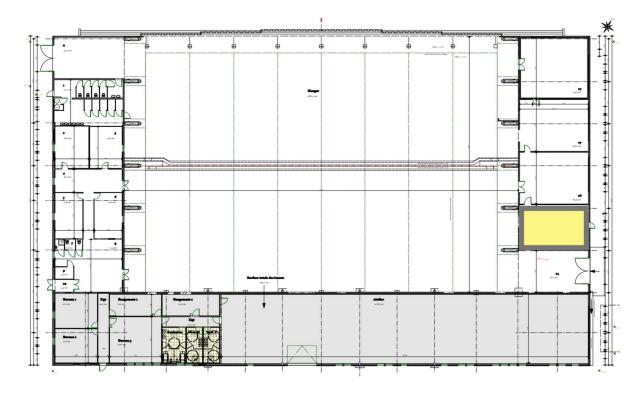
La SPL se réserve le droit d'organiser une audition des candidats.

La SPL se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure.

\*\*\*\*

### Annexe n°1: Hangar 610

• Cellule D de stockage : 57.60 m2



SPL au capital de 500 000 €